Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest
Association loi 1901 SIRET : 950 369 868 00027 APE : 743B
138 rue de l'Eglise – 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél. : (+33) 2.31.94.35.34 Fax : (+33) 2.31.94.85.31
Email : acro-laboratoire@wanadoo.fr
www.acro.eu.org

Année 2007

Rapport d'activité

Présentation de l'association

Historique et présentation de la structure

L'ACRO est une association loi 1901 déclarée à la Préfecture du Calvados en date du 14 octobre 1986 (JO du 29/10/86) et agréée de protection de l'environnement dans le cadre des régions de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; cet agrément fait référence à l'arrêté du 14 avril 1994 paru au JO du 21/12/1994.

Elle fut créée, par plus de 900 personnes, dans les mois qui ont suivi l'accident de Tchernobyl en réaction à une carence en informations et en moyens de contrôles de la radioactivité localement adaptés à la situation, le tout dans un contexte de crise de confiance. L'émergence d'une telle association est liée à la volonté de la société civile de s'approprier la mesure de la radioactivité.

Si l'ACRO a eu comme principales préoccupations les retombées de l'accident de Tchernobyl à ses débuts, depuis, celles-ci ont évoluées. A partir de la fin des années 80, les répercussions sanitaires et environnementales des activités industrielles nucléaires ont motivé les actions conduites. C'est à cette époque que sont apparus les premiers plans de surveillance autour d'installations nucléaires dont la particularité était d'associer les riverains. Depuis la fin des années 90, les préoccupations intègrent en plus les sources d'irradiation naturelles comme le radon et s'étendent également aux répercussions, hors industrie nucléaire, de l'utilisation des rayonnements ionisants ou des substances radioactives comme le radium-226 ou l'iode-131. Enfin, l'ACRO s'est engagée depuis 2004 en Biélorussie auprès des habitants de territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl. Les actions sur le terrain visent à améliorer les moyens de surveillance, d'information et de prévention de la contamination radioactive. Cet engagement est également l'occasion d'aborder la problématique du « post-accidentel » dans le cadre de commissions nationales et internationales.

Actuellement, l'ACRO est administrée par un conseil de 12 membres. Le Conseil d'Administration est composé de membres élus par les adhérents lors de l'Assemblée Générale. Il est renouvelable par tiers tous les ans et élit en son sein un bureau parmi lequel figure le Président. Ce bureau est l'organe exécutif et l'entité représentative de l'association vis-à-vis de l'extérieur.

Sous la tutelle du Président, une trentaine de bénévoles aidée de 5 salariés assurent le fonctionnement courant de l'association. Les ressources humaines s'articulent autour de 4 pôles. En plus des commissions usuelles qui traitent des aspects financiers et administratifs, l'ACRO est dotée, en rapport avec ses vocations statutaires, d'une commission information et d'une commission scientifique. Cette dernière a pour but de vérifier l'exactitude des informations diffusées et d'assurer l'encadrement des activités d'analyses et d'études.

En plus du siège social établi dans l'agglomération caennaise à Hérouville-Saint-Clair, trois antennes situées en Haute-Normandie, dans la région Touraine et dans le Nord-Cotentin concourent à relayer l'action de l'ACRO dans l'Ouest de la France. Toutefois, ces antennes ne disposent pas de ressources propres.

L'ACRO se veut indépendante et en atteste de par la pluralité de ses adhérents et bénévoles, ainsi que par la diversité de ses ressources financières. Des mesures statutaires concourent également à cette indépendance en limitant les prises de contrôles externes.

L'association gère un laboratoire d'analyse de la radioactivité qui vient en appui à ses missions d'expertise indépendante de surveillance de l'environnement.

Type d'agrément	Attribué par	En date du :
Protection de l'environnement	Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable	Arrêté du 14 avril 1994
Technique ; habilitation à procéder aux mesures d'activité volumique du radon dans les lieux ouverts au public	Ministère de la Santé et de la protection sociale	Arrêté du 17 septembre 2005

Objet de l'association (statuts)

- la recherche de l'information sur les rayonnements ionisants, naturels ou artificiels, émis de façon volontaire ou accidentelle, leurs sources et leurs effets, à court et à long terme, sur la santé de l'homme et sur les écosystèmes ;
- la mise à disposition de l'information recueillie, après mise en œuvre des procédures de vérification à son initiative, par tous les moyens qu'elle juge appropriés ;
- le développement et la gestion d'un laboratoire d'analyses pour ses propres investigations et pour des prestations de service pour le compte de particuliers, de collectivités locales, de groupements professionnels, d'associations... ;
- de promouvoir et favoriser la démocratisation des choix scientifiques et technologiques en matière de nucléaire et d'environnement ;
- Le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et l'efficacité énergétique.

Nos Missions

Le projet est de rendre le citoyen auteur et acteur de la surveillance de son environnement (au sens large) comme de son information, mais également acteur dans le cadre des processus de concertation.

Les ressources humaines et matérielles de l'association, ainsi que ses orientations, sont donc structurées pour permettre :
Etudes et Contrôles radiologiques. L'association exploite un laboratoire d'analyses de la radioactivité, lequel est le support d'investigations menées pour son compte mais également de prestations qui s'étendent du simple contrôle jusqu'à la réalisation de bilans ou d'études.

L'information. L'accès à une information plurielle ainsi qu'aux résultats concernant les niveaux de la radioactivité dans les écosystèmes et lieux de résidence ou de travail est un enjeu majeur pour l'association. L'ACRO édite différentes publications, possède un site Internet et participe ou organise des manifestations (salons, rencontres).

La démarche participative. L'association accepte les ouvertures faites par les autorités et qui concourent à une meilleure information et transparence sur l'impact des activités nucléaires. Dans ce contexte, l'ACRO est membre de nombreux groupes de travail et commissions institutionnelles (Commissions Locales d'Information, Groupe Radioécologie Nord-Cotentin, Groupe d'Expertise Pluraliste sur les Mines d'Uranium, Commission Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs, CODIRPA, etc.). Pour autant, cela ne signifie en aucun cas que l'association s'engage dans un processus de co-gestion des risques. Si le débat est possible et la confrontation nécessaire, les rôles et missions des différentes parties prenantes – exploitants, institutionnels et associations – doivent être respectés.

L'évaluation citoyenne des situations radiologiques. C'est permettre au citoyen d'étudier des problèmes radiologiques qui le concernent. Une telle approche s'appuie sur les ressources techniques de l'association et associe étroitement tous ceux qui veulent être acteurs.

La conduite de ce projet s'accompagne d'une triple exigence : transparence, ouverture et rigueur.

ACRO
Siège social : 138 rue de l'Eglise,
F-14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
tél. : (+33) 2.31.94.35.34
fax : (+33) 2.31.94.85.31
acro-laboratoire@wanadoo.fr
site Web : www.acro.eu.org

Antenne de Haute Normandie :
11 rue des Capucins 76000 ROUEN
tél. : 02 35 98 37 51

Antenne Nord Cotentin :
36 le bourg 50690 VIRANDEVILLE
tél. : 02 33 04 08 47

Antenne Touraine :
1 allée du Brabant 37100 TOURS
tél. : 02 47 51 51 30

Ressources Humaines et techniques

Adhérents et membres de l'association

Nombre d'adhérents de l'association : 173

Moyens humains de l'association (au 01/12/07) :

Bénévoles actifs :	30
Nombre total de salariés :	5
Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT)	5

Composition du bureau 2007

(élus lors du CA du 30/03/07)

Président :
BOILLEY David

Vice Présidents :
PARIS Pierre
BLONDEL Yves

Secrétaire :
LAGRANGE Michel

Trésorier :
RUEL Claude

Conseiller Scientifique :
BARBEY Pierre

Chargé de mission Communication :
CORNAC Stéphane

Composition du conseil d'administration

(élu(e)s lors de l'AG du 03/03/07)

BARBEY Pierre
BERTHELOT Jean-Pierre
BLONDEL Yves
BOILLEY David
CORNAC Stéphane
DUPRAY Catherine
LAGRANGE Michel
LEROY Annie
PARIS Pierre
RUEL Claude
THIEBOT Caroline
VASTEL Guy

Fonctionnement et certification des comptes

L'association bénéficie d'un accompagnement au fonctionnement et du suivi et certification de ses comptes :

- un cabinet comptable (depuis 2002)
- un commissaire au compte (nommé en 2006)
- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Répartition du temps investi aux différentes missions en 2007

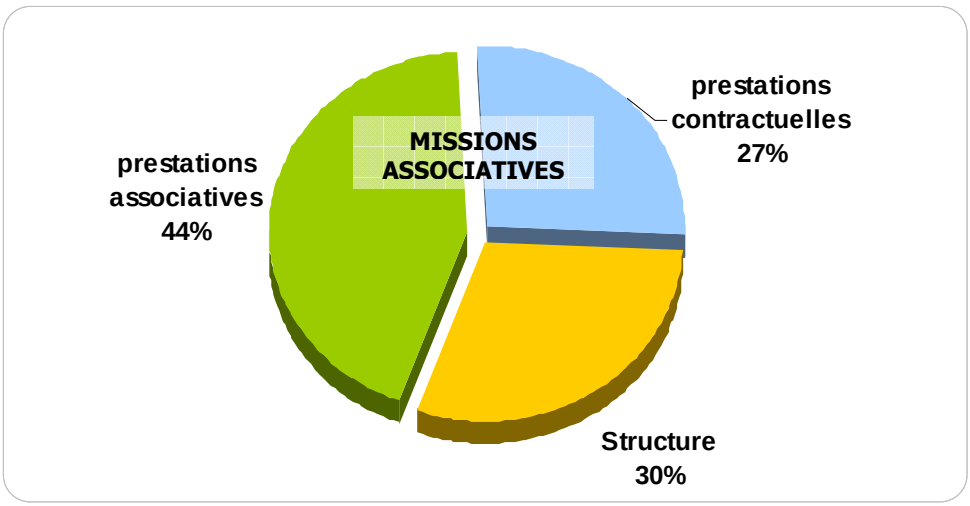

Figure 1 : Analyse du temps de travail salarié pour l'année 2007

LEGENDE :
Prestations associatives : Evaluation radioécologique Citoyenne – Communication et Information – actions pédagogiques & formations – actions internationales – participation aux commissions et groupes de travail ;
Prestations contractuelles : réalisation d'études et Bilans radio écologiques, analyses diverses, contrôles réglementaires ;
Structure : Administration & gestion, développement d'outils de promotion, coordination & management, soutien à la vie associative.

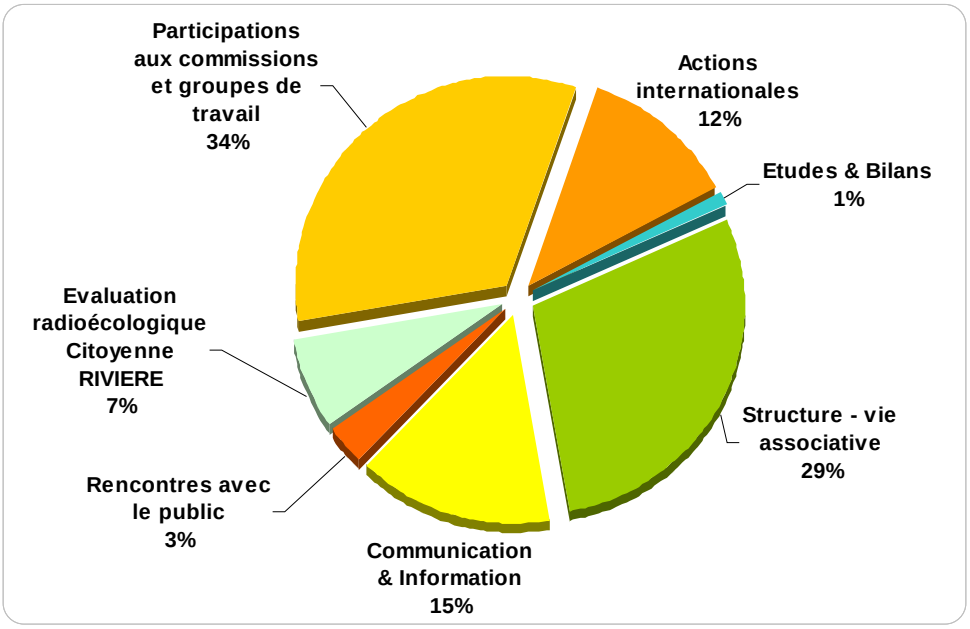

Figure 2 : Répartition des contributions volontaires (bénévoles actifs) ; l'investissement bénévole est évalué à 4418 heures pour 2007.

Le laboratoire d'analyses

La particularité de l'association est de posséder un laboratoire d'analyses de la radioactivité depuis octobre 1987 et qui vient en appui :
- aux missions de l'ACRO dans les domaines de l'évaluation citoyenne des situations radiologiques et de la démarche participative (volet expertise). Dans le premier cas, son action s'insère principalement dans le cadre de la surveillance de l'environnement. Dans le second cas, elle est étroitement liée à la réalisation d'évaluations spécifiques destinées à soutenir la constitution ou l'examen de dossiers discutés en commission ou groupe de travail.
- aux responsables de projets internes principalement dans le cadre de la réalisation de bilans radioécologiques.
- aux partenaires extérieurs (relation directe) essentiellement pour :
    1. La caractérisation gamma de Déchets Industriels Spéciaux ;
    2. La caractérisation gamma d'effluents résiduaires avant et après rejets dans le réseau d'assainissement ;
    3. L'analyse de la concentration en radon atmosphérique à l'intérieur des bâtiments

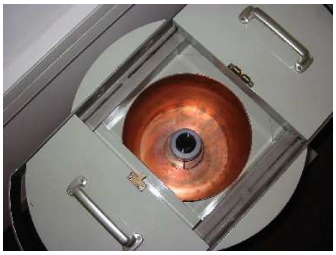

A ce jour, le laboratoire dispose d'un agrément pour l'analyse du radon atmosphérique dans les lieux ouverts au public (niveau 1, validité au 15/09/2008),

L'aptitude du laboratoire est vérifiée chaque année depuis 1997 dans le cadre d'une campagne annuelle d'intercomparaison qui, depuis 2003, est organisée par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). D'une manière générale, les intercomparaisons, auxquelles participe le laboratoire, portent sur des matières de référence certifiées et concernent plus d'une trentaine de laboratoires en France.

Tableau 1 : Derniers exercices d'intercomparaison réalisés par le laboratoire de l'ACRO

INTERCOMPARAISONS	Emetteurs	Matrice d'essai	Mesures effectuées	Validation
2ième semestre 2005 (ref : 76 EE 300)	gamma < et > 100 keV	Eau	^{60}Co ^{134}Cs ^{137}Cs ^{152}Eu ^{241}Am	Oui Oui Oui Non Oui
2ième semestre 2006 (ref : 82 SL 300)	gamma > 100 keV	Sédiment	^{137}Cs	Oui
2007	*Aucun exercice correspondant aux mesures réalisées par le laboratoire*			
1er semestre 2008 (ref : 93 SH 300)	bêta	Eau	tritium	En cours
1er semestre 2008 (ref : 91 V 300)	gamma < et > 100 keV	biologique	^{40}K et 4 émetteurs γ	En cours

En 2007, le laboratoire a effectué environ **400 analyses gamma et 370 analyses tritium**.
Approximativement, 50 % de ces analyses ont été réalisées pour les besoins propres de l'association (évaluation citoyenne), et 33 % dans le cadre de contrats d'études.

Comme les années précédentes, l'essentiel des analyses a été réalisé dans le cadre de la surveillance associative « RIVIERE », avec environ 165 analyses gamma et 210 mesures tritium.

En termes d'étude, les investigations autour de Brennilis et dans une moindre mesure du CSA ont constitué une large partie des mesures gamma et tritium restantes. Les autres analyses, faites bien souvent dans un cadre réglementaire concernent essentiellement la caractérisation de déchets industriels et d'effluents résiduaires. Enfin, les analyses restantes ont été effectuées dans le cadre du suivi des performances des appareillages.

Les obligations réglementaires datant de trois ans, l'activité du laboratoire liée au dépistage du gaz radon dans les établissements recevant du public s'est quelque peu infléchie en 2007 par rapport à l'année 2006.
En réponse aux sollicitations de particuliers, un « kit radon » a été développé afin d'apporter l'information nécessaire au public demandeur.

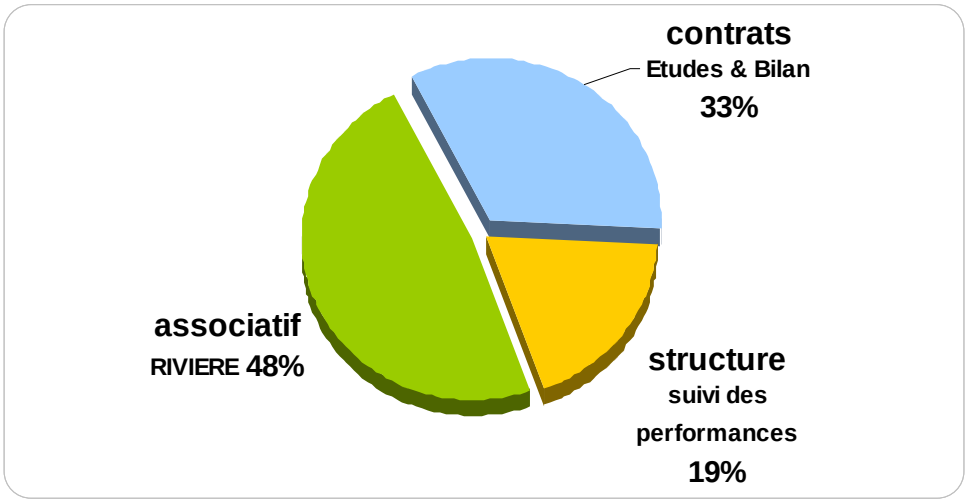

Figure 3 : Répartition des analyses réalisées en 2007

Activités 2007

Evaluation Radioécologique Citoyenne **9**

Animation du Réseau R.I.V.I.E.R.E. 9
Evaluation radiologique autour d'anciens sites miniers de la Creuse 12

Formation et information **13**

Formations & Actions pédagogiques 13
Informations, rencontres avec le public 14

Démarche participative **15**

Participation aux groupes de travail et commissions institutionnelles 16

Etudes et Bilans radioécologiques **19**

Poursuite de l'étude autour du site de Brennilis 19
Evaluation radiologique autour du site de stockage de l'Aube (CSA) 20
Surveillance radiologique du GIP CYCERON 21
Analyses de sols autour du centre de Mol (Belgique) 21

Actions internationales **22**

Interventions en Biélorussie 22
Interventions au Japon et en Corée 25

Contrôles réglementaires **26**

Contrôle de déchets Industriels spécifiques & effluents du secteur médical 26
Dépistage du radon dans les lieux ouverts au public 27

Publications **28**

Evaluation Radioécologique Citoyenne

Réseau citoyen de Veille, d'information et d'évaluation radioécologique sur le bassin Seine-Normandie (RiViERE)

Le Réseau cItoyen de Veille, d'Information et d'Evaluation RadioEcologique (RiViERE) animé par l'ACRO avec le concours financier de différents partenaires permet d'appréhender les niveaux et les tendances de la radioactivité d'écosystèmes aquatiques à l'échelle du bassin Seine-Normandie : de Nogent-sur-Seine à la Hague et du Mont-Saint-Michel au Tréport.

A la différence des réseaux institutionnels, RiViERE fait appel à l'engagement individuel tout en tirant profit des ressources écologiques, supports des contrôles. On recherche donc à associer étroitement tous ceux qui souhaitent s'approprier la connaissance des niveaux de la radioactivité « autour de chez eux ». Et le citoyen devient à la fois auteur et acteur de la surveillance de son environnement comme de son information. Une approche défendue par l'ACRO depuis plus de 20 ans.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de travaux initiés entre 1988 et 2001 selon les endroits. **Il a un quadruple objectif :**

- connaître les niveaux et les tendances de la radioactivité (gamma et tritium) présente dans les principaux écosystèmes aquatiques du bassin Seine-Normandie ;
- permettre aux citoyens qui s'investissent de s'approprier la connaissance et les références indispensables pour appréhender la radioactivité de leur environnement ;
- constituer un support à l'information du public sur la radioactivité dans l'environnement ;
- fournir des données au réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement, réseau institué par décret et chargé de procéder à l'évaluation de l'exposition du public.

L'action conduite ne s'intéresse pas seulement aux répercussions des rejets des installations nucléaires, elle intègre également la problématique de la radioactivité naturelle et celle de l'emploi des sources non scellées.

Activité 2007 :

Comme les années précédentes, les contrôles réguliers concernent **les écosystèmes aquatiques** ; l'eau joue un rôle important dans le transport et la dispersion de la plupart des formes de pollution, dont les radionucléides. RiViERE s'intéresse alors aux principaux fleuves qui drainent le bassin versant Seine-Normandie et le long desquels sont implantées des agglomérations de taille importante, aux cours d'eau (puits, abreuvoir, etc.) influencés (ou influençables) par les rejets d'installations nucléaires, ainsi qu'aux eaux marines le long des côtes normandes depuis la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à la Baie de Somme (qui constituent l'exutoire des eaux continentales).

Cet élargissement, tant géographique que thématique, répond à une volonté partagée d'obtenir une information globale, toutes contributions confondues dans la limite des radionucléides recherchés, y compris dans les lieux qui ne font pas (ou peu) l'objet de contrôles officiels en raison de leur éloignement des sites nucléaires.

Pour apprécier le niveau de perturbation des écosystèmes étudiés, différents indicateurs biologiques et inertes sont retenus pour la recherche des radionucléides émetteurs gamma. Dans le cas du tritium (HTO), seules les

eaux sont analysées du fait de la physico-chimie de cet élément. La fréquence d'échantillonnage est fixée en fonction de la variabilité attendue des niveaux, laquelle découle de l'expérience. Hormis pour le milieu dulçaquicole de la Hague, le suivi s'articule autour de deux campagnes de prélèvements pour une année révolue : l'une au printemps/été ; l'autre en automne/hiver. Pour autant, les sédiments ne sont généralement prélevés qu'une seule fois au cours de l'année car les concentrations des polluants radioactifs qu'ils emprisonnent fluctuent peu.

La démarche de travail adoptée s'appuie sur l'expérience de notre laboratoire dans ce domaine, mais aussi sur les normes en vigueur et sur les pratiques usuelles pour la constitution de bilans de référence.

Le plan d'échantillonnage est conçu pour fournir les éléments indispensables à l'appréciation des situations comme des niveaux de référence et des seuils d'alerte. Si la plupart des prélèvements inscrits ne peuvent être modifiés, en revanche des prélèvements supplémentaires ou complémentaires peuvent être effectués en regard des situations radiologiques rencontrées et de la demande des parties prenantes. C'est dans cet esprit qu'est conçu RIVIERE.

A l'issue de l'année, **diverses communications sont prévues** pour faire état des prélèvements et des résultats, commenter la situation radioécologique et transmettre les données au réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement ainsi qu'au public et aux contributeurs. La participation à des groupes de travail, à des commissions ainsi qu'à des manifestations du type congrès et à d'autres publications (en rapport avec RIVIERE) est également comprise.

Figure 4 : Localisation des sites de prélèvement le long du littoral et des principaux cours d'eaux Normands.

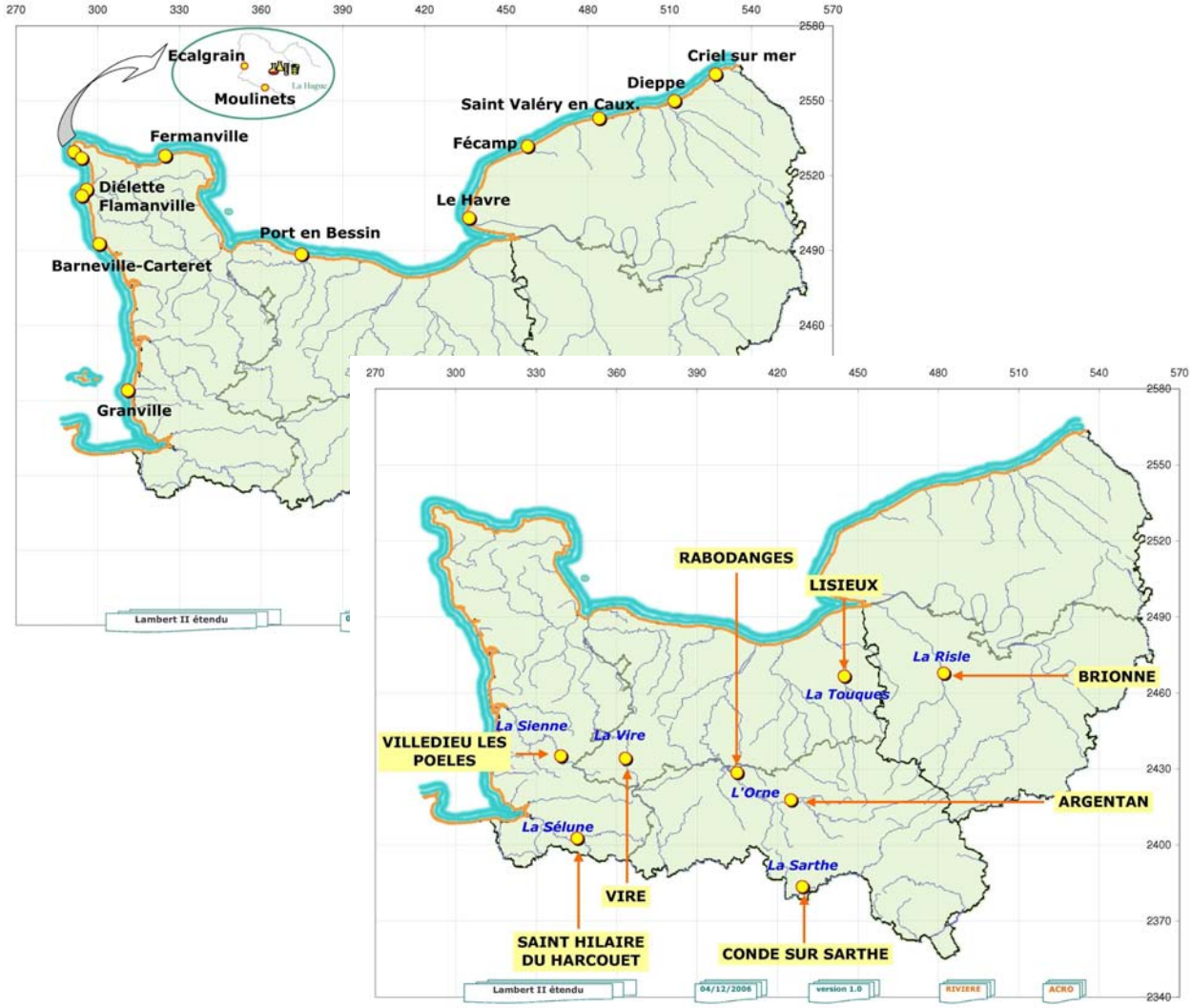

Tableau 2 : Nombre d'échantillons collectés en 2007 pour l'analyse Tritium (HTO)

Indicateurs	Prélèvements Réalisés
Eaux de pluie	2
Eaux de surface	136
Eaux de mer	40
TOTAUX	**178**

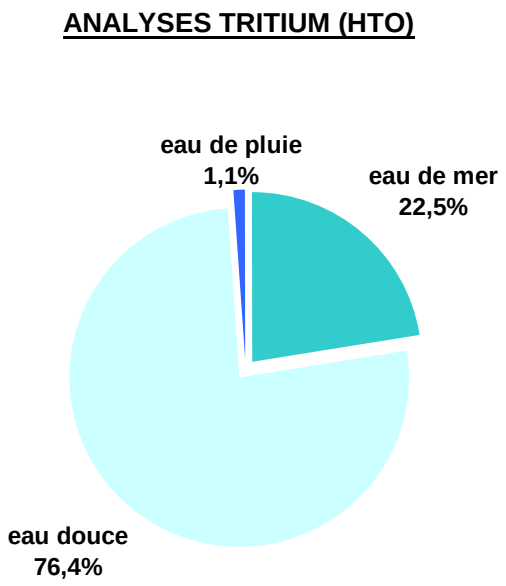

Tableau 3 : Nombre d'échantillons collectés en 2007 pour l'analyse par spectrométrie gamma

Indicateurs	Prélèvements Réalisés
Milieu dulçaquicole (Hague + Seine-Normandie)	
Sédiments	14
Mousses aquatiques	14
Autres	0
Sous-total :	28
Milieu marin	
Patelles	14
Sédiments (vases)	7
Algues brunes	26
Sables de plage	10
Eaux de mer	10
Sous-total :	67
TOTAL	**95**

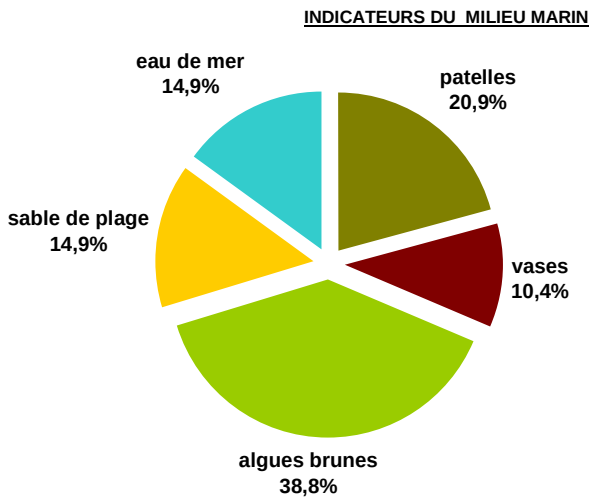

Evaluation radiologique autour d'anciens sites miniers de la Creuse

Une pré-étude a été réalisée aux abords de trois anciennes mines d'extraction d'uranium à la demande de particuliers s'interrogeant sur les conséquences sur l'environnement de tels sites laissés visiblement à l'abandon.

L'investigation s'est articulée autour de deux campagnes de prélèvements, effectuées respectivement les 17 avril et 23 juillet 2007. La première collecte d'échantillons a été entièrement assurée par les particuliers appuyés par une association locale ; la suivante a été effectuée en présence d'un préleveur volontaire venu de Caen pour l'occasion. Une campagne complémentaire réalisée le 4 janvier 2008 a permis d'affiner la cartographie autour des sites de prélèvements.

Les sites ayant fait l'objet d'une investigation lors de ces campagnes se situent sur le territoire des communes de Domeyrot et de Gouzon (Creuse) ; l'essentiel des prélèvements a concerné le matériel sédimentaire, à savoir, des sols et des vases.

La mise en évidence, par notre laboratoire, d'anomalies radiologiques nécessite de mener très rapidement une étude approfondie autour de ces sites en collaboration avec les associations locales sensibilisées à cette action.

Formation & Information

Formations & Actions pédagogiques

Génie de l'environnement,

Dans le cadre de la formation des étudiants de 2ème année en Génie de l'Environnement, à l'IUT de Caen, l'ACRO a été sollicitée, pour la troisième année consécutive, pour dispenser 6h d'enseignement dans le module « Bruit et Rayonnements ». Ainsi, ont été abordés les thèmes de la mesure de la radioactivité (notions de base et matériels), les transferts de radionucléides dans l'environnement (études radioécologiques) et quelques notions de radiobiologie (effets sanitaires et radioprotection).

Formation sur les risques majeurs,

Depuis de nombreuses années, l'antenne Haute Normandie de l'ACRO intervient dans le cadre de la formation des enseignants, mise en place par l'Education Nationale et l'Académie de Rouen, sur le thème des risques majeurs.

Partenariats pédagogiques, interventions

- Dans le cadre des actions menées par l'ACRO en Biélorussie, un partenariat a été signé en novembre 2004 avec le collège Albert Jacquard de Caen et le lycée Albert Sorel de Honfleur. Le projet pédagogique vise à lancer un jumelage avec 4 écoles biélorusses et développer, en parallèle, au sein des établissements biélorusses et français, un pôle scientifique autour de la radioactivité et de l'environnement.

- Prolongement des actions avec le collège Desmeserets de Caen dans le cadre de son club scientifique.

- Intervention devant 3 classes du Lycée Marcel Sembat à Sottevilles-les-Rouen.

Accueil d'étudiants et stagiaires,

- Accueil des étudiants du Master professionnel Contrôle de l'Environnement Industriel de l'Université de Caen (une demi-journée, le 06/02/07),

- Accueil d'un stagiaire du Master professionnel Contrôle de l'Environnement Industriel de l'Université de Caen (avril – juin 2007)

Information, rencontres avec le public

Avec la création de la toute nouvelle Commission Evènements et Animation (la CEA) lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons souhaité donner une nouvelle dynamique à la mission d'information. En partant de l'existant, se sont dégagés trois thèmes de réflexions :

1) Faciliter la promotion de l'ACRO auprès de publics élargis
2) Créer une dynamique d'intérêt et d'accueil propice à l'investissement bénévole
3) Recenser et développer des supports, des lieux, des thèmes, des outils qui diffuseront l'objet de l'ACRO

Outre la mise à plat des réalisations et des carences dans le domaine de l'information, une priorité a été donnée aux visuels afin d'améliorer nos stands d'exposition. Un important travail de développement d'outils de communication a été réalisé durant l'année par l'équipe bénévole avec la création de nouveaux panneaux d'exposition et diaporamas.

Tout au long de l'année, l'ACRO a répondu à diverses sollicitations en participant à une dizaine d'événements: ciné-débats, fête de la science, tenue de nombreux stands lors de manifestations et salons en Seine-maritime, Calvados, Manche et Orne.

Un travail de réflexion est actuellement mené sur la refonte de notre site Internet afin d'améliorer l'accès des Internautes à nos ressources de documents.

Participations en 2007 à divers salons, manifestations et autres rencontres avec le public

date	Lieu	Organisateurs	Objet
26/01/07	MJC de Dieppe	Réseau Sortir du Nucléaire 76	ciné-débat autour d'Ultimatom
30/01/07	cinéma Le Melville de Rouen	Réseau Sortir du Nucléaire 76	ciné-débat autour d'Ultimatom
21/05/07	Université de Caen	Fac verte	débat "face au nucléaire, construisons les alternatives"
26-27/05/07	Hauteville la Guichard (50)		"journées de la bio"
9-10/06/07	Montchauvet	CIER	Portes ouvertes
01/09/07	Fervaches (50)	Tessy survolté	"Faites des énergies renouvellables"
7-9/09/07	Mortagne au Perche (61)	GRAINE	Week end "énergies renouvelable"
06-07/10/07	Caen - centre des congrés	ARDES	5èmes rencontres du développement durable
12-14/10/07	Caen - centre des congrés	relais d'sciences	Fête de la Science

Démarche participative et expertise indépendante

Extrait de la charte adoptée lors de l'assemblée Générale de l'ACRO, en mars 2006.

« La démarche participative,

- **s**'inscrit pleinement dans nos missions de surveillance et de vigilance citoyenne. Il nous paraît indispensable d'être présent dans des structures où s'élaborent des données nécessaires à la connaissance, afin de pouvoir témoigner mais aussi intervenir sur les choix par notre habitude du terrain et enfin agir comme force de proposition pour peser dans les processus de décision ;

- **n**e signifie en aucun cas que nous puissions nous engager dans un processus de co-gestion des risques, en particulier vis-à-vis d'installations industrielles à risques dont la création n'a pas fait l'objet de processus de décision démocratique et dont la justification n'est pas établie ;

- **d**oit définir clairement les rôles et les missions distincts des différentes parties prenantes – exploitants, institutionnels et associations qui doivent être respectés. Notre souci étant de participer sans cautionner;

- **e**st cohérente avec les principes démocratiques de l'association selon lesquels le citoyen doit être acteur et non spectateur ;

- […] »

La démarche dite participative qui se résume par l'engagement de l'association au sein de groupes de travail, groupes d'experts et commissions institutionnelles ou non est un axe majeur de son action quotidienne. Cette pratique, qui constitue un engagement fort depuis 1997, lui permet d'apporter un éclairage en prise avec les attentes et les perceptions d'une partie de la société civile. Elle sert également l'une de ses missions fondamentales dédiée à l'information du public. Dans certains cas, cet engagement fait appel à ses capacités d'expertise et mobilise le laboratoire et ses chargés d'études.

Pour autant, cela ne signifie en aucun cas que l'association s'engage dans un processus de co-gestion des risques. Si le débat est possible et la confrontation nécessaire, les rôles et les missions des différentes parties prenantes – exploitants, institutionnels et associations – doivent être respectés. Une charte votée lors de l'Assemblée Générale de 2006 encadre cette position.

Participation au Groupe de travail du GRNC 3

Participations aux groupes de travail et aux commissions institutionnelles

Commissions Locales d'Information

Depuis plusieurs années, l'ACRO est membre de différentes Commissions Locales d'Information (CLI) :

- la Commission de surveillance du Centre de Stockage Manche (CS-CSM),
- la CLI des centrales nucléaires de Paluel et de Penly,
- la Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès de l'établissement de La Hague (CSPI).
- La commission Information de l'Arsenal de Cherbourg,
- La CLI de la centrale nucléaire de Flamanville.

Ces commissions ont pour but de communiquer auprès de la population sur les activités nucléaires de leur région et les éventuels impacts sur la santé et l'environnement.

date	Lieu	Objet	Implication
14/03/07	St Martin en campagne	Réunion Enquête publique rejets Penly	2 membres ACRO
21/03/07	Flamanville	Réunion de la CLI	1 membre ACRO
29/03/07	Cherbourg	Réunion plénière de la CSPI	1 membre ACRO
27/06/07	Flamanville	Réunion de la CLI	1 membre ACRO
28/06/07	Cherbourg	Réunion plénière de la CSPI	1 membre ACRO
03- 05/09/07	Finlande	Déplacement de la CLI en Finlande	1 membre ACRO
20/09/07	Cherbourg	Réunion de la CSPI	1 membre ACRO
10/10/07	Cherbourg	Réunion de CI du port militaire	1 membre ACRO
25/10/07	Flamanville	Réunion de la CLI	1 membre ACRO
13/12/07	Cherbourg	Réunion CSPI	1 membre ACRO

Participation aux groupes permanents de l'ANCLI (Association Nationale des Commissions Locales d'Information)

L'Association Nationale des Commissions Locales d'Information a pour ambition de constituer un réseau d'échange et d'information entre les CLI. Afin d'assurer une meilleure information par le biais d'une connaissance pointue de chaque dossier, l'ANCLI a constitué plusieurs groupes Permanents composés des membres des CLI, de l'ANCLI, de personnalités qualifiés et d'experts bénévoles qui s'engagent dans la durée.
L'ACRO est membre du groupe permanent « matières et dechets radioactifs » (2 membres ACRO), du groupe « EPR » (1 membre), du groupe « territoire – post accident nucléaire » (1 membre).

date	Lieu	Objet	Implication
15/02/07	Paris	groupe matières et déchets radioactifs	2 membres ACRO
11/05/07	Paris	CA de l'ANCLI	1 membre ACRO
29/05/07	Paris	groupe matières et déchets radioactifs	2 membres ACRO
26/06/07	Paris	Assemblée Générale de l'ANCLI	2 membres ACRO
24/10/07	Paris	groupe matières et déchets radioactifs	1 membre ACRO
07/11/07	Paris	CA de l'ANCLI	2 membres ACRO
05/12/07	Paris	Conférence nationale annuelle des CLI	1 membre ACRO

Groupe de travail en radioprotection mis en place par l'IRSN

L'institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire a mis en place en 2004 un groupe de travail ayant pour objectif d'analyser et de commenter les derniers rapports des instances internationales de radioprotection (CIPR et UNSCEAR).

date	Lieu	Objet	Implication
15/06/07	Fontenay-aux-roses	Réunion du GT	1 membre ACRO
03/12/07	Paris	Réunion du GT	1 membre ACRO

Groupe Radioécologie Nord Cotentin (GRNC),

Sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de la santé et dans le cadre de la troisième mission du GRNC, qui a débuté fin 2004, deux membres de l'ACRO ont été missionnés pour contribuer à la réalisation d'un état des lieux sur le plan des polluants chimiques et de la vérification des calculs d'impact sanitaire lié aux rejets radioactifs.

Dans le cadre de la campagne chimique, un comité de pilotage (COPIL) a été constitué en 2005 afin de mettre en place le « programme de prélèvements et de mesures chimiques dans l'environnement du Nord-Cotentin », l'objectif étant d'identifier et de quantifier les substances chimiques provenant des installations nucléaires et de valider les modèles utilisés par le GRNC pour évaluer les concentrations dans l'environnement à partir des rejets chimiques déterminés au niveau des installations.

date	Lieu	Objet	Implication
26/03/07	Fontenay-aux-roses	GRNC mission 3 - réunion du GT	1 membre ACRO
02/07/07	Fontenay-aux-roses	GRNC mission 3 - réunion du GT	1 membre ACRO
08/10/07	Fontenay-aux-roses	GRNC mission 3 - réunion du GT	1 membre ACRO
19/01/07	Cherbourg (50)	COPIL – Prélèvement marin	2 membres ACRO
19/02/07	Cherbourg (50)	COPIL – Prélèvement marin	2 membres ACRO
29/03/07	Cherbourg (50)	COPIL – Réunion synthèse résultats	1 membre ACRO
07/06/07	Cherbourg (50)	COPIL – Réunion synthèse résultats	1 membre ACRO

Groupe de travail pour l'élaboration d'un Plan National de Gestion des déchets Radioactifs (PNGMDR)

Mis en place par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection et le Ministère de l'Ecologie, ce groupe de travail doit permettre de fixer un cadre cohérent pour la gestion de l'ensemble des déchets radioactifs, tout en formant un cadre institutionnel dans lequel une concertation poussée est mise en place pour définir, plus précisément, les modalités de gestion des catégories particulières de déchets.

date	Lieu	Objet	Implication
19/01/07	Paris	Réunion plénière	1 membre ACRO
04/05/07	Paris	Réunion plénière	1 membre ACRO

Groupe d'Expertise Pluraliste (GEP) sur les sites miniers d'uranium en Limousin,

Par saisine des ministères de l'écologie et du développement durable, de la santé et de l'industrie, un groupe d'expertise pluraliste a été constitué en 2006 afin de suivre et de piloter une analyse critique du bilan décennal environnemental établi par AREVA NC (Cogema) pour les sites miniers du Limousin et d'étudier la faisabilité d'une évaluation d'impact sanitaire et environnemental.
A l'origine, deux membres de l'ACRO, participaient respectivement, l'un au groupe plénier et GT3 (groupe sur la surveillance et le cadre réglementaire), l'autre au groupe GT2 (impact environnemental et sanitaire). En 2007, l'un d'entre eux a démissionné du GT3 pour des raisons personnelles car il lui était impossible d'assumer la tâche de travail demandé sur le seul temps bénévole.

Date	Lieu	Objet	Implication
13/04/07	Paris - InVS	Réunion du GT2	1 membre ACRO
21/06/07	Fontenay-aux-roses	Réunion de travail : Groupe plénier	1 membre ACRO
13/07/07	Paris - MEDAD	Réunion GT2	1 membre ACRO
07/09/07	Paris - MEDAD	Réunion GT2	1 membre ACRO
25/09/07	Fontenay-aux-roses	Réunion de travail : Groupe plénier	1 membre ACRO
26/10/07	Fontenay-aux-roses	Réunion de travail : Groupe plénier	1 membre ACRO
28/11/07	Fontenay-aux-roses	Réunion de travail : Groupe plénier	1 membre ACRO
13/12/07	Fontenay-aux-roses	Réunion de travail : Groupe plénier	1 membre ACRO

Commission d'agrément des laboratoires

Dans le cadre du Réseau National de Mesure de la radioactivité dans l'environnement (arrêté du 17/10/03), la commission d'agrément est chargée de définir les critères d'agrément des laboratoires et d'étudier la recevabilité des demandes qui lui parviennent. Par nomination (arrêté du 05/01/04), un représentant de l'ACRO participe à cette nouvelle commission, permettant d'apporter aux décisions prises le point de vue d'un laboratoire associatif.

date	Lieu	Objet	Implication
29/05/07	PARIS - ASN	Commission	1 salarié ACRO

Stratégie de surveillance radiologique du territoire

Dans le cadre du Réseau National de Mesure de la Radioactivité dans l'Environnement, le comité de pilotage a décidé de créer un groupe de travail chargé d'établir un schéma directeur des conditions de surveillance et d'alerte en matière de contamination radioactive de l'environnement.
Ce groupe de travail, auquel l'ACRO a accepté de participer, regroupe des représentants de l'état et des institutions nationales, des exploitants, des CLI et des associations.

date	Lieu	Objet	Implication
02/07/07	PARIS - ASN	3ième réunion du GT	1 salarié ACRO

Comité directeur pour la gestion de la phase post accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA),

Mis en place par l'ASN, le CODIRPA est chargé d'élaborer les éléments de doctrine et d'effectuer des propositions d'organisations et d'actions, dans un délai de deux ans, pour la gestion de la phase post événementielle d'un accident nucléaire et d'une situation d'urgence radiologique.
Dans ce cadre, un représentant de l'ACRO participe au groupe de travail « Levée des contre-mesures concernant l'homme, décontamination et réhabilitation en milieu bâti » piloté par l'ASN.

date	Lieu	Objet	Implication
01/02/07	Paris	GT Contre-mesures	1 membre ACRO
05/04/07	Paris	GT Contre-mesures	1 membre ACRO
25/05/07	Paris	GT Contre-mesures	1 membre ACRO
22/10/07	Paris	GT Contre-mesures	1 membre ACRO
06-07/12/07	Paris - ASN	Intervention Séminaire CODIRPA	1 membre ACRO
20/12/07	Paris	GT Contre-mesures	1 membre ACRO

Radioprotection et mesures des conséquences radiologiques sur un territoire contaminé : attentes citoyennes

Mis en place par l'IRSN dans le cadre des activités de sa Division d'Ouverture à la Société (DOS), l'objectif de ce groupe de travail est de procéder à une première identification des attentes et des besoins d'acteurs de la société civile, dans le domaine de la radioprotection et de la mesure des conséquences radiologiques, en situation post-accidentelle après la phase d'urgence. Dans ce but, un groupe d'acteurs pluralistes a été constitué afin de recueillir ces demandes sur la base des travaux du projet SAGE.

date	Lieu	Objet	Implication
17/01/07	Paris	Groupe de réflexion	1 membre ACRO
07/03/07	Paris	Groupe de réflexion	1 membre ACRO
23/04/07	Paris	Groupe de réflexion	1 membre ACRO

Autres participations

date	Lieu	Organisateur	Objet
Mars 2007	Penly (76)	Enquête publique	Participation à l'enquête publique concernant le renouvellement des autorisations de rejets du CNPE de Penly (Seine Maritime)
Fevr - Mars 07	Flamanville (50)	Enquête publique	Etude du dossier d'enquête publique du CNPE de Flamanville.
18/01/07 26/04/07 29/11/07	Paris	IFFORM (Institut Français des Formation sur les risques majeurs et protection de l'Environnement)	Groupe de Réflexion pour la réalisation d'une plaquette « Gafforisk »
23-24/05/07	Golfech	CLI de Golfech	Participation au séminaire « territoire et post-accident nucléaire »
25/10/07	Paris - InVS	IRSN – InVS - CEPN	Audition dans le cadre d'un rapport sur l'ouverture de l'expertise à la société.

Etudes et Bilans

Poursuite de l'étude de la problématique de l'actinium 227 autour du site de Brennilis (site des Monts d'Arrée).

Dans le cadre du bilan radioécologique réalisé en 2003 sur le bassin versant de la rade de Brest pour le compte de la Communauté Urbaine de Brest, l'ACRO avait révélé une situation radiologique jugée atypique, située dans l'Ellez, en aval de la centrale des Monts d'Arrée. Celle-ci portait sur l'origine (naturelle ou artificielle) des descendants de l'uranium-235 mis en évidence dans des proportions qualifiées d'excès par rapport à la situation naturelle. Rappelons qu'il n'existe aucune publication scientifique, ni même de résultats de surveillance ou de contrôle, qui font état d'observations similaires dans l'environnement et/ou fournissent des informations de compréhension quant au(x) processus artificiel(s) ou naturel(s) pouvant expliquer une telle manifestation radiologique en regard du contexte industriel et géochimique rencontré dans les Monts d'Arrée.

L'étude engagée en 2005, en partenariat avec le LSCE (Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement), proposait d'effectuer la comparaison de la situation radiologique dans trois écosystèmes aquatiques des environs de la centrale de Brennilis : le réservoir St Michel (en amont) ; le réservoir St Herbot (en aval), et l'Ellez qui relie ces deux entités. L'objectif poursuivi était de préciser si les contributions révélées précédemment, étaient liées aux activités menées à ce jour au sein de la centrale.

Malgré l'importance des moyens de recherche déployés, il n'a pas été possible de conclure au terme de la première année d'étude initiée par Brest Métropole Océane et l'Observatoire de démantèlement de Brennilis. L'existence de ce phénomène à d'autres endroits situés à distance du réacteur et sans relation évidente avec les eaux de l'Ellez constituait un fait nouveau invitant à repenser le cadre méthodologique.

Prenant acte, nous nous sommes attachés au cours de **l'année 2007** à vérifier toutes les hypothèses vraisemblables comme un rejet d'effluents gazeux de la centrale, l'épandage de boues de station d'épuration, l'emploi d'intrants agricoles ou de remblais particuliers et enfin la qualité des eaux souterraines. Par ailleurs, il a été décidé d'approfondir la relation existante entre la radioactivité artificielle et le phénomène dans l'ancien chenal de rejets. De même, nous avons recherché à préciser l'historique des dépôts en aval de l'émissaire des rejets liquides du SMA, dans le réservoir Saint-Herbot, afin de révéler toute relation éventuelle avec la présence du réacteur nucléaire. Enfin, nous avons commencé à collecter des éléments d'informations quant aux transferts possibles en direction de la chaîne alimentaire.

Pour traiter ces thématiques, plusieurs séquences de travail ont été organisées. L'essentiel a reposé sur des investigations de terrain couplées systématiquement à l'analyse des radionucléides émetteurs gamma. Bien qu'une trame d'étude ait été élaborée avant que ne débutent les opérations, nous avons conservé une démarche assez empirique et les constats faits à un moment ont pu guider en conséquence les investigations ultérieures, tout comme ils ont pu conduire à étudier à nouveau un scénario sous un autre angle.

Approximativement 300 échantillons ont été prélevés pour analyse et plus de 6000 ha « quadrillés » ; les investigations ont été étendues jusqu'au territoire d'Huelgoat et son bassin versant, distinct de celui de l'Ellez. Dans ces conditions la rivière d'Argent et ses affluents ont été étudiés, soit des lieux situés jusqu'à 11 km du SMA en direction de l'est ; une direction qui n'est pas sous les vents dominants par rapport à la centrale.

C'est, à la lumière de plusieurs constats majeurs, que nous avons rendu publiques les conclusions de cette étude à la fin de l'année 2007 précisant l'origine naturelle du phénomène, conséquence de la géologie locale particulière

La conclusion de cette étude est disponible en ligne sur notre site Internet www.acro.eu.org

Evaluation radiologique autour du site de stockage de l'Aube (CSA)

Elaborée en concertation avec la Commission Locale d'Information de Soulaines, l'étude engagée en 2007 avait pour objectif de collecter des informations qui renseignent sur la pression exercée par le CSA sur les écosystèmes environnants et permettre d'apprécier les conséquences pour l'homme au sens large ; Il s'agissait également d'élaborer un référentiel pour toute future démarche d'investigation ou de suivi.

Parmi toutes les questions recensées par la CLI, nous avons traité dans le cadre de ce travail les aspects suivants :

- Qualité radiologique des eaux destinées à la consommation humaine,
- Qualité radiologique des eaux de la nappe phréatique située à l'aplomb du CSA et plus particulièrement de l'évolution de la contamination (par le tritium) ainsi que de l'existence ou non d'autres contaminants radioactifs,
- Caractérisation (à instant donné) des effluents liquides radioactifs rejetés et de leurs conséquences sur le milieu naturel (eaux & sédiments),
- Conséquences sur le milieu aquatique avoisinant des eaux d'infiltration évacuées par les drains de l'installation nucléaire,
- Conséquences des rejets atmosphériques pratiqués par l'atelier de comptage des déchets et notamment :
    - des conséquences des rejets récents d'hydrogène et d'halogènes radioactifs ;
    - de l'accumulation dans les sols depuis quinze ans de radioéléments artificiels de longue période caractéristiques des déchets stockés.
- Qualité radiologique des produits du jardin sous les vents dominants,
- de l'intégrité du patrimoine forestier situé au voisinage du CSA et notamment des conséquences des rejets atmosphériques de carbone radioactif pratiqués entre le printemps 2003 et le printemps 2004, soit au moment où ces rejets ont atteint leur paroxysme,

- des niveaux de la radioactivité observable (à distance) dans les vignobles qui ont accepté de participer.
- du niveau du rayonnement gamma ambiant en périphérie du site comme à distance dans les zones habitées pour évaluer à terme l'incidence sur les promeneurs et riverains des déchets irradiants définitivement stockés.

Le rapport de cette étude est disponible en ligne sur notre site Internet www.acro.eu.org

Surveillance radiologique de l'environnement public du GIP-CYCERON de Caen

Initiée en 2003 par un bilan des niveaux de radioactivité dans l'environnement du site, une surveillance régulière a été mise en place à partir de 2005 autour de ces installations dédiées à l'imagerie médicale (diagnostique et thérapeutique).

Cette surveillance radiologique, qui répond à une demande de l'inspection des installations classées, est constituée de deux volets d'études, qui permettent la récolte d'informations complémentaires : mesures de débit de dose dans l'environnement proche des installations et mesures de radioactivité sur des indicateurs de l'environnement.

La méthodologie retenue pour la mesure du débit de dose est l'intégration, sur chaque trimestre, du rayonnement gamma ambiant à l'aide de dosimètres disposés aux quatre points cardinaux du site. Une évaluation des répercussions instantanées des activités est effectuée en complément, à l'aide d'un appareil de détection portatif, à l'aplomb des bâtiments et en limite cadastrale.
Concernant l'analyse gamma d'échantillons biologiques, c'est le couvert végétal qui a été retenu ; les prélèvements ayant lieu aux quatre points cardinaux du campus (mêmes sites que pour la dosimétrie intégrée).

- *Les rapports de surveillance sont disponibles sur notre site Internet www.acro.eu.org*

Analyse de sols autour du centre nucléaire de Mol (Belgique)

A la demande de Greenpeace Belgique, 21 échantillons de sols ont été analysés par notre laboratoire. Il s'agissait de prélèvements effectués par l'association belge sur les rives de la rivière Molse Nete, à proximité du complexe nucléaire de Mol et Dessel. Les échantillons ont été prélevés en deux endroits distincts : à proximité du point de déversement du tuyau d'évacuation du site de Mol-Dessel et à 4km en aval, sur plusieurs horizons (de 10 cm à 80 cm de profondeur).

Les analyses ont montré que 6 des 21 échantillons analysés dépassent les quantités maximales admissibles fixées par la directive européenne 96/29. Les isotopes les plus importants qui ont été détectés sont l'américium 241, le cobalt 60 et le césium137, qui proviennent de l'industrie nucléaire de la région. En effet, depuis les années 50, s'est implanté dans cette région un important complexe nucléaire pour la fabrication des combustibles, le traitement des déchets et la recherche nucléaire.

Les six échantillons incriminés dépassent les niveaux de 1000 Bq/kg pour l'américium 241 et de 10 000 Bq/kg d'activité totale. Sur la base de cette étude, Greenpeace a demandé qu'un plan d'assainissement soit dressé et que la boue contaminée soit considérée comme un déchet radioactif.

A noter qu'une intercomparaison a été réalisée avec le Centre d'Etude pour l'Energie Nucléaire (CEN) à Mol, sur un échantillon pour vérifier l'exactitude des analyses de l'ACRO. Celle-ci a confirmé nos résultats.

L'étude et les résultats sont disponibles sur le site de Greenpeace Belgique et dans le n°79 de l'ACROnique.

Actions internationales

Actions en Biélorussie

La Biélorussie est le territoire qui a subi la plus grande partie des retombées radioactives (70 %) après l'accident de Tchernobyl. Cette contamination concerne un quart de son territoire et plus de 2,5 millions de personnes.

Depuis fin 2003, l'ACRO est s'engagée au côté d'autres partenaires dans les territoires contaminés de Biélorussie afin d'accompagner des projets locaux et d'y apporter son expérience de laboratoire citoyen, en travaillant « avec » la population.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre du programme international CORE (COopération pour la REhabilitation des conditions de vie dans les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl), dont l'objectif général est d'engager une démarche de réhabilitation de la qualité de vie pour les habitants des territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl au plan économique, sanitaire, environnemental (notamment radiologique), social et culturel. Cette démarche repose sur l'accompagnement des initiatives locales (individuelles ou collectives) en lien avec les acteurs nationaux Biélorusses et internationaux.

Promotion d'une culture de protection radiologique pratique dans les écoles

Objectif spécifique : faciliter et accompagner l'émergence de projets pédagogiques fondés sur l'implication des élèves des écoles du district de Bragin dans l'apprentissage d'une culture de protection radiologique pratique.
Date de démarrage : février 2004
Partenaires : Département de l'Education de Bragin, écoles secondaires des villes de Mikoulichi, Maleiki, Krasnoye, Kamarin, association locale Rastok Gesni (Pousse de vie), ACRO, Collège Albert Jacquard (Caen), Lycée Albert Sorel (Honfleur), IUFM de Caen, CEPN, LASAR (université de Caen). Ce projet bénéficie du soutien du Ministère des Affaires Etrangères Français via l'ambassade de France à Minsk, de l'IRSN et de la Commission Européenne (TACIS).

L'objectif de ce projet est de participer à la diffusion au niveau des habitants des territoires contaminés d'une véritable culture radiologique pratique accessible au quotidien et de son appropriation pour aboutir à une meilleure appréhension du risque inhérent à la vie en territoire contaminé. Il doit permettre d'étendre les capacités d'accès de la population au matériel de mesures, à travers les dotations et la formation à l'utilisation des instruments de détection de la radioactivité. Le projet est centré sur les élèves et leurs enseignants. Il s'inscrit dans des actions ancrées localement et participe de l'élaboration avec et par les adultes mais aussi les enfants, qui n'ont pas connu l'événement accidentel d'avril 1986, d'un mode de création et de transmission de la mémoire de la catastrophe.

Pour mener à bien ces objectifs, des projets pédagogiques ont été élaborés et mis en oeuvre dans quatre écoles biélorusses partenaires sur la base d'une implication active des élèves. Ces activités contribuent par leur approche pratique des aspects liés à la mesure à donner du sens à un apprentissage dans le domaine de la radioactivité et de la contamination potentiellement présente dans leur environnement immédiat, qu'il s'agisse des lieux ou des produits de consommation courante, voire dans leur propre corps. La mémoire de l'accident, au travers du recueil de témoignages et de recherches bibliographiques, est également abordée.

Un séminaire international a été organisé les 22 et 23 Novembre 2007 afin de présenter le travail réalisé, en évaluer les résultats et partager les connaissances et savoir-faire acquis aux niveaux régional, national et international.

Les échanges entre les différents participants ont permis d'aborder les questions liées aux approches pédagogiques, aux moyens de diffusion et transmission des connaissances et savoirs-faire, aux liens nécessaires avec les autres projets en cours dans le district, en particulier avec le projet « contrôle radiologique », mais aussi aux conditions de pérennisation de ce travail.

Une publication de 56 pages en russe et en français a été réalisée en collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet. Nous souhaitons au travers de cet ouvrage témoigner de cette expérience afin de la faire partager au plus grand nombre en permettant ainsi sa continuité et favoriser sa diffusion ici et ailleurs.

Contribution à la diminution des risques sanitaires dans le district de Chechersk

Objectif : contribuer à améliorer la santé des femmes et de leurs enfants dans le district de Chechersk, région où environ 40 % du territoire est contaminé par du césium 137 à plus de 37 000 becquerels par m^2.
Date de démarrage : Juin 2007
La zone d'intervention : district de Chechersk,
Les partenaires : IRSN, Hôpital de Chechersk, CMREH (Centre de médecine radiationnelle et d'écologie humaine de Gomel), RIR (l'institut de radiologie de Gomel), CEPN, ACRO, ASN, Hôpital Saint-Vincent de Paul, l'Autorité de Protection Radiologique Norvégienne (NRPA),
Ce projet comporte trois actions thématiques complémentaires :

1. améliorer l'accessibilité et la qualité des services de soins de santé, afin d'assurer un meilleur suivi des femmes enceintes dans la zone couverte par l'hôpital de Tchetchersk et de trois autres centres médicaux (action coordonnée par MdM),
2. contribuer à un suivi « pro-actif » des enfants, en renforçant la qualité du bilan médical et de la surveillance de la contamination interne (action coordonnée par l'IRSN),
3. mettre en œuvre un système « pluraliste » de mesure de la qualité radiologique de l'alimentation et de l'environnement (action coordonnée par l'ACRO),

Débuté en 2005 avec le soutien financier de l'Europe, ce projet a connu d'énormes difficultés dans sa mise en œuvre. La poursuite du projet a finalement été suspendue en décembre 2006, faute d'accord entre les différents partenaires sur les choix stratégiques de déploiement, permettant de satisfaire à la fois, les exigences contractuelles des financeurs et la législation Biélorusse.

Il est à noter que malgré ces problèmes de mise en œuvre, l'ACRO a pu initier, en 2006, le volet « Qualité Radiologique » du projet grâce à un financement exceptionnel fourni par le club des femmes d'ambassadeurs étrangers au Bélarus. Trois appareils de mesures ont ainsi été achetés et installés dans trois villages du district de Chechersk.

En janvier 2007, l'IRSN a décidé de reprendre la coordination générale du projet avec l'implication de nouveaux partenaires.

Cette année, l'objectif du troisième volet était de faire un nouvel état des lieux du système de mesures de la contamination des aliments et des personnes. Le but était également d'identifier les conditions et les moyens nécessaires au développement d'un système de suivi radiologique efficace et durable dans le district ainsi qu'à la mise en réseau des différents acteurs de la mesure. Ces actions seront ensuite poursuivies en 2008-2009 dans le cadre du projet CORE Santé évoqué. Des liens entre le système de suivi radiologique et le système de suivi sanitaire seront établis et renforcés.

Fin 2007, l'annulation de l'enregistrement du projet, dans le cadre du programme CORE, par les autorités Biélorusses pose à nouveau le problème de sa poursuite.

Mise en place d'un système de suivi radiologique pluraliste & participatif

Objectif global : contribuer au développement d'un système de suivi radiologique pris en charge par la population et les professionnels locaux.
Date de démarrage : février 2004
Zone d'intervention : district de Bragin
Partenaires : le CEPN (Coordinateur du projet), la filiale de Brest de l'Institut de Recherche Radiologique biélorusse (BB-RIR), l'institut biélorusse indépendant BELRAD , l'ONG locale « Pousse de Vie », l'hôpital de Bragin, et l'ACRO.

Le projet a pour but de mettre en place un réseau de surveillance de la contamination à la disposition des habitants et de favoriser la diffusion de l'information auprès de tous concernant la situation radiologique et les moyens de s'en protéger. La particularité de ce projet est de confier la coordination aux habitants eux mêmes, via l'association « Rastok Gesni » (Pousses de Vie).

Depuis le démarrage du projet, des moyens de mesure ont été mis en place ou rénovés dans six villages du district.
Des mesures anthropogammamétriques (charge corporelle en césium) sont réalisées chaque année dans les écoles par l'institut biélorusse BELRAD et la service de santé du district.
Sur la base des résultats de mesures, les enfants les plus contaminés ont été identifiés et un travail a été engagé avec leurs familles pour déterminer avec elles les origines de la contamination. Ce travail est mené sur place par l'ONG « Pousse de Vie », soutenue par l'ACRO.

Les résultats du projet sont encourageants : les valeurs maximales de contamination interne des enfants du district ont été divisées par 10 et la valeur moyenne de contamination des enfants a légèrement diminué. Un premier bilan du projet a été présenté lors d'un séminaire à Bragin en novembre 2006.

La pérennisation du système, en concertation avec les différentes parties prenantes Biélorusses, a été le principal enjeu cette année.

Interventions au Japon et en Corée

A la demande de plusieurs associations japonaises, dont Greenaction et le CNIC (Citizen's Nuclear Information Center), l'ACRO a animé une série de réunions de travail et conférences publiques au Japon, au cours de l'été et de l'automne 2007, afin de présenter notre expérience associative dans l'objectif de mobiliser et sensibiliser la population autour de l'installation et du fonctionnement de l'usine de retraitement des combustibles de Rokkasho Mura.

Ces interventions interviennent dans le cadre d'une collaboration que l'ACRO mène avec le milieu associatif et militant japonais depuis plus d'une dizaine d'années déjà.

En Corée, deux interventions ont été réalisées à Séoul puis à Gyeongju, site choisi pour accueillir le futur centre de stockage de déchets de FMA (Faibles et Moyennes Activités) issus des 20 centrales coréennes. Il s'agissait ici de présenter l'étude réalisée par l'ACRO sur le Centre de Stockage de la Manche.

date	Lieu	Objet
23/03/07	Hérouville St Clair	Réunion de travail avec Greenaction Kyoto sur les rejets de l'usine de la Hague
08/08/07	Morioka, Japon	Réunion de travail avec associations locales
09/08/07	Hirosaki, Japon	Réunion de travail avec associations locales
10/08/07	Rokkasho-mura	Visite du centre d'information de l'usine.
13/10/07	Aomori, Japon	Présentation de l'action de surveillance de l'ACRO lors d'une manifestation organisée par le mouvement opposé au retraitement
14/10/07	Hirosaki, Japon	Présentation surveillance ACRO, réunion publique
15/10/07	Hachinoe, Japon	Présentation surveillance ACRO, réunion publique
15/10/07	Tokyo, Japon	Interview journaliste indépendante
16/10/07	Tokyo, Japon	Présentation surveillance ACRO, réunion publique
18/10/07	Seoul, Corée du sud	Présentation surveillance ACRO, réunion publique
19/10/07	Gyeongju, Corée du sud	Présentation surveillance ACRO, à la mairie de Gyeongju

Contrôles réglementaires

Contrôles de Déchets Industriels Spécifiques

Comme les années précédentes, l'ACRO met ses moyens et ses compétences à la disposition des industriels qui souhaitent une caractérisation radiologique de leurs DIS.
En complément de l'analyse, une assistance technique est proposée à ces mêmes industriels pour exploiter les résultats en regard de la directive 96/29 Euratom qui sert de texte guide à la DRIRE pour statuer sur le devenir des déchets.
L'assistance ne concerne pas uniquement le cadre réglementaire, elle s'accompagne bien souvent d'une information/formation sur la radioactivité en général et la radioprotection.

Contrôles des effluents résiduaires en sortie d'établissements hospitaliers

La ville de Caen a décidé de mettre en place des contrôles réguliers sur les rejets liquides des établissements hospitaliers de l'agglomération caennaise. Ces contrôles sont effectués dans le cadre de conventions signées entre la ville, propriétaire du réseau de traitement des eaux, et les établissements susceptibles d'y rejeter des éléments radioactifs.

Les contrôles ont débuté en septembre 2001 et sont réalisés, à la demande de la ville, par l'ACRO chaque trimestre. Les résultats des mesures sont remis aux établissements intéressés et au service communal d'hygiène et santé.

En 2007, un total de 67 échantillons (DIS et effluents résiduaires) ont été analysés au laboratoire ACRO.

Dépistage du radon dans les lieux ouverts au public

Depuis le 11 août 2004, les propriétaires de lieux ouverts au public de certains départements ont l'obligation par arrêté ministériel[1] de faire procéder à des mesures (dépistages) d'activité volumique du radon.
Les catégories de lieux ouverts au public actuellement concernées par la réglementation sont les établissements d'enseignement, sanitaires, sociaux, thermaux et pénitentiaires.
Pour des raisons normatives, les dépistages ne peuvent être réalisés que du 15 septembre de l'année n au 30 avril de l'année n+1.

Dans ce contexte, l'ACRO fait partie des rares laboratoires dont l'agrément pour le niveau 1 (relatif aux mesures de radon effectuées en vue d'un dépistage pour vérifier les niveaux d'activité en radon) a été renouvelé pour 3 ans (Arrêté du 17 septembre 2005). Le système de détection choisi reste le film Kodalpha pour sa fiabilité et sa facilité de déploiement.

En 2007, les détecteurs ont été posés pour le compte, essentiellement, de mairies et communautés de communes (écoles).
Parmi les analyses réalisées cette année, aucun bâtiment n'a révélé une concentration en radon supérieure à 400 Bq/m^3.

Nous présentons ci-dessous un bilan des résultats des dépistages du radon effectués depuis 2004 dans le département du Calvados.

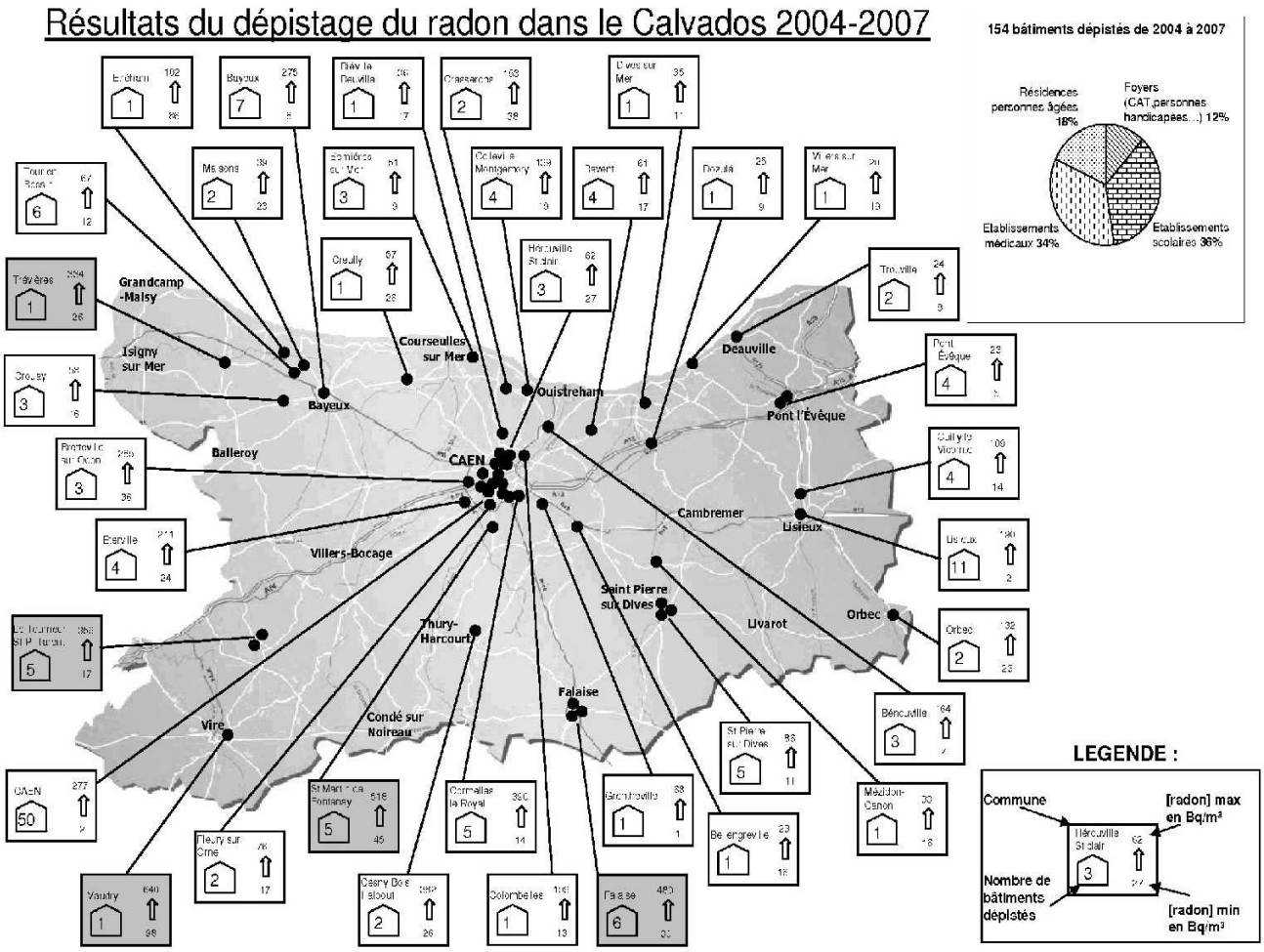

[1] Arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon dans les lieux ouverts au public (NOR : SANY0422748A)

Publications 2007

Les publications régulières

L'ACROnique du Nucléaire

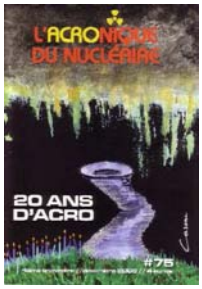

Revue trimestrielle d'une quarantaine de pages, « l'ACROnique du nucléaire » a pour but d'informer régulièrement sur les enjeux du nucléaire, que ceux-ci soient sociaux, médicaux, économiques, techniques ou environnementaux. Chaque numéro s'articule autour d'un grand dossier, de résultats de contrôle ou de surveillance menés par l'association, de fiches techniques et d'une revue de presse nationale et internationale.

En 2007, les 4 numéros publiés (N°76 à 79) ont présenté des dossiers thématiques sur des sujets aussi divers que « l'expertise pluraliste », « les déchets nucléaires », les « risques, expertise et partage du savoir », « le Ganil », mais aussi la présentation des dernières études et analyses réalisées par l'association.

La feuille de chou, bulletin des adhérents

Ce bulletin des adhérents, créé en juillet 2002 par l'antenne ACRO du Nord Cotentin, permet de tenir les adhérents au courant de la vie de l'association, de répondre à l'actualité et de développer un thème choisi.
Après quelques mois d'interruption, une « feuille de chou » a été publiée en fin d'année avec un supplément « dossier radon ».

Les Cahiers de l'ACRO

Pour faire face à des demandes pointues généralement en relation avec l'actualité (et nécessitant donc des réponses rapides), l'ACRO diffuse des feuillets thématiques de quelques pages. Ceux-ci s'inscrivent dans la continuité de la revue trimestrielle et sont destinés à traiter un sujet dans son exhaustivité sans pour autant en réduire l'accessibilité, le public concerné étant généralement non spécialiste.

Internet

Le site Internet de l'association www.acro.eu.org reprend la plupart des informations publiées par l'ACRO afin d'en assurer une plus large diffusion.
Une réflexion a été engagée pour moderniser le site.

Articles, Communiqués de presse & Rapports d'études

- « Faut-il tout dire pour bien informer ? » *Communiqué de Presse du 3 avril 2007*,
- « Enquête publique à Flamanville : Demande d'autorisation ou demande de Confusion de rejets ? » *Communiqué de Presse du 12 mars 2007,*
- « Consultation des dossiers d'enquête publique : exercice pratique sur la demande de modification des autorisations de rejets de la centrale de Flamanville, mars 2007 », *contribution au N°177 de la revue de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), Contrôle.*
- Avis de l'ACRO et du GSIEN sur le rapport annuel de surveillance de l'environnement 2005 présenté par Cogema la Hague, *publié dans l'ACROnique du nucléaire n°76,*
- Contribution de 4 articles au Dictionnaire des Risques *(2ième édition 2007, réalisée sous la direction de Y. Dupont ed. Armand Colin)* ; « Déchets Nucléaire », « risque, expertise et partage du savoir », « prolifération nucléaire », « rayonnements ionisants ».
- Surveillance radiologique de l'environnement du GIP CYCERON – 4 trimestres 2007.
- Note sur l'origine de l'actinium 227 dans les environs de la centrale de Brennilis – 4/12/07.